LE FRONT

Vol. 6 No. 15 | LE SEUL HEBDOMADAIRE DES ETUDIANTS de L'UNIVERSITE de L'ACADIE à MONCTON | 3 octobre 1977

"Oui...il! Je sens que mon pays Ne vivra plus, Plus tellement longtemps..." CANO

[Photo Ginette Pellerin]

Denis Losier 316 Taillon, jeudi

le 29 septembre 1977

Denis Losier sera l'artiste invité du deuxième spectacle de l'année, présenté par le Service des Loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton, spectacle qui aura lieu le jeudi 6 octobre à 20h30 au local 316 de l'édifice Taillon.

Tout récemment choisi par le Conseil de promotion et de diffision de la culture (C.P.D.C.) comme étant l'un des deux artistes à participer à l'échange culturel entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, Denis descend à peine de la scène de la boîte "Chez Clairette" à Montréal, où il a chanté pendant une semaine.

En forme plus que jamais, ses projets immédiats pour la fin de l'année 1977 et l'année 1978 sont une tournée organisée pour le mois d'octobre, au Nouveau-Brunswick, une tournée au Québec dans le cadre de l'échange culturel au printemps 1978 et un retour à la boîte "Chez Clairette" à l'hiver 1978.

Originaire de Campbellton, Denis Losier est bien connu dans la province et en dehors, pour avoir participer à maintes reprises à de nombreuses émissions de radio et télévision présentées sur le réseau national de Radio-Canada, comme "Voix et rythmes du pays" et "la Relève" avec Jacques Boulanger. Il a de plus, fait plusieurs apparitions aux émissions "Nouveaux talents" et "Découvertes 76" au poste de Télé-Métropole de Montréal, et à "Encore debout", "L'etoile d'asteure" et "On parlera de nous", émissions réalisées à Radio-Canada Moncton.

Il a, outre, été finaliste au Gala de la chanson de Granby en 1976, et a mérité le titre de Lauréat du Gala de la chanson à Caraquet en 1975.

Le spectacle est gratuit sur présentation de la carte de spectacles et les billets seront en vente à l'entrée seulement, au prix de $2 pour les étudiants et de $3 pour les non-étudiants.

Rappelons que les cartes de membres don nant accès, à prix reduit ou gratuitement aux spectacles sont encore en vente au local 404 de Vie étudiante à l'édifice Taillon au coût de $8 étudiants et de $12 non-étudiants et pour les films du Ciné-campus, au prix de $12 étudiants et $18 non-étudiants. Toutefois, un rabais de $2 soit $18, est accordé aux étudiants, sur l'achat des deux cartye et un rabais de $3 soit $27, est accordé aux non-étudiants.

Emploi disponible

Le poste de directeur de l'information est maintenant ouvert, et ce jusqu'à mercredi 5 octobre, 17h00.

Tous ceux et celles intéressé(e)s à se présenter au poste de l'information n'ont qu'à le faire par écrit et présenter leur mise en candidature à la maison de la F.E.U.M. avant 17h00 le 5 octobre. L'élection se fera le jeudi 6 octobre à 20h00 au Salon étudiant des Sciences Sociales et du Comportement situé au troisième étage de Taillon.

Nous vous encourageons à le faire.

La direction

Ateliers en accessoires de théâtre

Bienvenu à tous les intéressés Département d'Art dramatique

5 ateliers en accessoires de théâtre

En plus de nos étudiants réguliers, le Département d'Art dramatique réserve dix (10) places à l'intention d'étudiants du campus désireux de participer à une série de 5 ateliers dirigés par le professeur invité M. Wendell Dennis durant le 1er semestre.

Horaire

Heure: 7h30 - 10h00
Local: Studio no. 3 (2ième étage, Edifice des Sc. de l'Education)
Tous: Les mardis 4-18 octobre,
1-15 novembre,
et 6 décembre.

OBJECTIFS:

1. Initiation à certaines techniques de fabrication des accessoires de théâtre (decors-costumes)
2. Connaissance de certains matériaux spécialisés.

MATIERE:

Une sélection sera faite parmi les items suivants:

1. la fabrication des masques
2. la fabrication des faux nez et des blessures en caoutchouc
3. La fabrication des accessoires de jeu
4. La fabrication des accessoires de costumes
5. La fabrication des accessoires de décor
6. La fabrication des armures, des casques et des ceintures d'épée
7. Le choix de la modification des meubles pour la scène
8. Le choix et l'emploi des différentes techniques de la peinture et de la patine des accessoires et des meubles
9. Les effets spéciaux
10. Le dessin des accessoires de théâtre.

METHODOLOGIE:

Sous la forme de démonstration.

La direction
C.-Serge Robichaud.

N.B. L'horaire sujet à changement.
Prière de s'inscrire par téléphone à 858-4484

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi, mardi 11h00 à 18h00
Merc., jeu., ven. 11h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

Candidat

Chers étudiants,

N'ayant point l'habitude, je serai bref dans cet article, avec l'espérance d'avoir l'occasion d'en écrire et écrire.

Celui-ci est pour annoncer publiquement, malgré aucune obligation, que j'entends me présenter au poste de représentant au Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton. Représentant de qui- qui, vous dites: eh bien des étudiants, sous-gradués du campus de Moncton, qui d'autres?

Pour ceux qui sont intéressés, la fonction du Conseil des gouverneurs est de décider des grandes politiques de l'Université; ex: division du budget entre les trois campus, la construction du Centre social, etc.., ainsi que les différents conflits et problèmes rencontrés à un tel niveau.

Certes des promesses électorales seraient futiles puisque le rôle de ce poste est de se tenir informé afin de protester et de refuser toutes politiques du Conseil pouvant nuire présentement et dans l'avenir au succès et au bonheur des étudiants.

Alors "si" je suis élu, j'essaierai de vous tenir informés.

Votre très dévoué serviteur.
Ghislain Michaud

Situation linguistique

par Guy Rousset

Compte rendu de la réunion sur la situation linguistique à l'Université de Moncton suite à la parution du rapport tripartite Ad Hoc, résultat du mémoire Beaulieu présenté par la F.E. U.M. le 16 février 1977.

Début de la réunion 19h15

Après avoir expliqué le fonctionnement du comité, Yves Blanchette a le point par point les recommandations et les remarques du comité.

Le paragraphe 5 souligna l'attention des auditeurs, ceux-ci émettant des réserves quant aux remarques du comité. Je cite: "crainte d'étudiante quant aux ambiguïtés des remarques dans la mesure ou mal défini il peut (parag. 5) ouvrir la porte à beaucoup d'abus.

Le paragraphe 8: L'assistance estima que le qualificatif "inopérante" concernant un contrôle du comité sur la recherche de manuels n'est pas juste. Eventuellement dans chaque faculté un représentant pourrait contrôler l'efficacité de l'assemblée chargé de la recherche de livres français.

Point no. 12, le problème est réglé.

Pour les points 14-15-16-17, l'assistance estima que l'annulation pure et simple de ces quatre points était indispensable. Chaque étudiant anglophone devrait suivre durant un an des cours d'immersion totale, et n'être admis dans les programmes universitaires qu'à condition de posséder un français, parlé et écrit, le permettant.

Concernant le point 20, les remarques du comité furent considérées comme inadmissibles.

Le point 28: L'assemblée après longue discussion est tombée d'accord que ce point contrairement aux remarques du comité n'était pas appliqué actuellement.

Sur la formulation, le contenu général et la prise de position qui en découle, un professeur faisait remarquer que les étudiants doivent se prendre en main, pour éviter la bilinguisation sur le campus. Tout le monde est concerné; les professeurs aussi. Mais ils ne sont pas les seuls responsables. Beaucoup d'étudiants sont indifférents quant à la langue d'enseignement. Certains viennent à l'Université pour décrocher un diplôme pas pour apprendre la langue française.

Fin de la réunion 22h00.

BINGO: parlons-en

par Pierre Bernier

Le mercredi 21 septembre avait lieu au Colisée de Moncton un bingo parrainé par l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton. L'objectif de cette organisation était de recueillir des fonds pour accorder des bourses aux étudiants fréquentant l'Université de Moncton.

Les buts de cette initiative étaient certes très louables. Si l'on en juge par le nombre de personnes qui ont participé à cette "manifestation", on peut dire de ce projet qu'il fut couronné de succès, mais en fut-il de même pour le bingo?

Si l'on considère le pourcentage de profits qui sera réservé aux bourses et l'apport de ce bingo à la renommée de l'Université de Moncton, je serais plutôt porté à qualifier cet événement de fiasco.

Je veux bien croire que le secrétaire général de la F.E. U.M. a voulu poser avec le maire de Moncton, M. Gary Wheeler, pour la promotion de ce projet que Bill Boucher et ses acolytes anglicisants en étaient les principaux organisateurs, mais de là à me douter que les trois quarts du bingo se déroulaient en anglais, ... bé bien, laissez-moi vous dire que moi aussi ma fierté en a pris un coup.

Non seulement, le Roi du bingo, M. J.E. Prud'homme s'exprimait dans un anglais des plus médiocres, mais il est plu à vociférer des conneries (pour ne pas dire des cochonneries) une grande partie de la soirée. Aussi il ne faudrait pas oublier que les cours du soir à l'éducation permanente avaient été annulés à cette occasion, même si les étudiants à temps plein ont dû se rendre à leur cours durant la journée para-académique. Le bingo était sûrement plus important.

Alors, chapeau bas devant les organisateurs de ce bingo, vous avez préservé votre "bonne réputation".

Le comité permanent sur la situation linguistique

(JGD) Lors de sa réunion du 23 septembre, le Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton a accepté en principe la création d'un comité tripartite permanent à l'Université de Moncton. On sait qu'à la suite du rapport de la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton sur la situation linguistique publié en février dernier, un comité "ad hoc" composé de professeur, d'étudiants et d'administrateurs du campus de Moncton s'était rassemblé pour étudier le rapport en question. Une des recommandations de ce comité "ad hoc" demandait qu'un comité tripartite permanent soit créer pour continuer la bataille et centraliser les efforts de francisation.

Suite à une objection de l'Association des bibliothécaires et professeurs de l'Université de Moncton, le Conseil des Gouverneurs à remis à sa prochaine réunion la mise sur pieds effective de ce comité permanent. L'ABPUM a demandé que la création de ce comité soit retardée afin que ses membres aient la chance d'étudier plus à fonds les recommandations du comité "ad hoc" qui concernent le mandat du futur comité. Le Conseil des Gouverneurs doit se réunir dans environ un mois pour étudier le projet de convention collective de l'ABPUM et la création du comité tripartite permanent a été ajouté à l'ordre du jour de cette réunion spéciale.

Quoique le Conseil des Gouverneurs dans son ensemble n'ait pas formulé de commentaires officiels au sujet du rapport dun comité "ad hoc" (que vous trouverez au complet ailleurs dans la présente édition), on sait que la plupart des membres du Conseil sont très favorables aux efforts de francisation faits à Moncton.

De part et d'autre, on s'attend donc d'assister à la création d'un comité tripartite permanent sur la situation linguistique dès la prochaine réunion du grand Conseil. Encore faut-il que les parties impliquées, c'est à dire les professeurs, les étudiants et les administrateurs s'entendent sur la composition de ce comité et sur son mandat. C'est à surveiller.

Sacrifier quoi pour quoi? pour qui?

par Kenneth Doucet

Le Ministre des Services sociaux a annoncé l'autre jour que les personnes pas mariées pis qui recevaient des prestations d'assurance-chômage et les parents avec un enfant (ou quelchose de même) n'auraient plus droit à l'**assistance sociale** selon une nouvelle politique sociale de ce même ministère. Well, tu parle d'une amanchure! Comme si ça du bon sens! Il faut pas avoir une tête à Papineau pour calchuleurye ya que'chose là-dedans qui marche pas. As if que l'on peut se permettre d'enlever l'argent aux personnes qui en ont besoin, d'autant plus quele nouveau revenu du Ministère pour ces personnes sera yinque $155. par mois, avant c'était $235... Ya quelchose et qu'cena. C'est une grosse "cut" eh.

Le ministère des Service sociaux invoquent la "raison classique" des classiques, les coupures budgetaires. Well a l'est bonne s'tell là: Comme si, c'est pas assez que l'on a décidé que c'était pus rentable d'avoir plus que deux bébés dans la famille, qu'asteur on décide que c'est pus rentable d'aider les personnes qui peuvent joindre les deux boutes.

Ah c'est pas surprenant, comme d'habitude le social est pas signifiant, l'économique prime sur toute. Cé tj pas écoeurant assez pour toi ça!

EDITORIAL

On compte sur vous

Deuxième édition du semestre. Quinzième de l'année 1977. LE FRONT continue. Et nous espérons que vous l'aimez de plus en plus.

Evidemment, c'est pas parfait comme journal étudiant. On a les colonnes photo-composées (ça veut dire alignées droite droite et de largeur égale), l'encre noire et quelques photos. Les articles parlent de ceci et de cela, mais, j'en suis sûr, il y a un décalage entre ce que vous voudriez et ce que nous offrons.

Ce décalage, nous voulons l'amoindrir pour faire en sorte que ces feuilles de quinze par onze pouces qui se propagent à chaque semaine contiennent des choses qui nous ressemblent de plus en plus.

Nous qui sommes officiellement rattachés au journal étudiant, sommes là pour faire ce travail, du moins en partie. Nous aurons bientôt une chambre noire ce qui voudra dire des photos de gens comme vous et moi qui vivons sur ce terrain de jeu qu'est le campus.

Nous avons, depuis l'an dernier, acquis un atelier de travail qui commence à avoir de l'allure. Nous nous organisons pour grossir l'équipe ce qui voudra dire que plus de tâches pourront être accomplies avec plus de soin, ce d'où une présentation améliorée et la possibilité, ici, de travailler sous moins de stress.

D'ici le milieu du semestre, nous espérons avoir une équipe technique de première classes qui pourra produire le journal efficacement et esthétiquement [?? peut-être devrais-je dire amoureusement].

Reste que nous ne serons jamais assez nombreux pour couvrir toutes les facettes de l'actualité de notre campus, ni pour fournir des articles de fond qui pourront toucher sérieusement à tous les champs d'intérêt des étudiants du campus. C'est pourquoi le journal a besoin de vous. Nous comptons sur chacun de vous pour nous amener des articles qui traitent de quoi que ce soit qui vous est cher et ou que vous voudriez partager avec d'autres.

Et si cette année est comme les autres, vous n'avez pas à vous faire aucun souci: un article présenté au journal passe automatiquement. Très rares sont les semaines où nous disposons d'un nombre superflu d'articles.

Nous n'encourageons pas l'anonymat mais comme la gêne de voir son nom accolé à ses idées persiste encore sur notre campus, nous continuerons d'accepter de publier des articles non signées à condition qu'au moins une personne de l'équipe du journal sache qui est l'auteur.

Ca fait que nous attendons vos articles. Aussi vos suggestions et critiques. Vous n'avez qu'à les apporter à la Maison de la F.E.U.M. et s'il n'y a personne au bureau, vous n'avez qu'à glisser tout ça sous la porte.

Jean-Guy Duguay

Saviez-vous que...

Le comité d'Organisation des Fêtes de la St-Jean-Baptiste au Québec a exprimé aux Acadiens, en 1880:

"Vous viendrez aussi, Acadiens courageux et fidèles, race indomptable que ni la guerre, ni la proscription n'ont pu courber ni détruire, rameau plein de sève, violemment arraché d'un grand arbre, mais qui renaît et reparaît au soleil de la liberté. Tous ensemble nous célébrerons la St-Jean-Baptiste par des réjouissances dont Québec gardera le souvenir."

Tiré du Recueil "Conventions Nationales des Acadiens" 1907
(p. 12 de l'Introduction)

CA VOUS CONCERNE

par Guy Rousset

Comme de fait, la motivation des étudiants aux problèmes qui les concernent est restée presqu'inexistante pour ne pas dire nulle. Rappelez-vous, nous l'avions prévu!

Sur une population étudiante d'environ 2,200, à peine 1% était présente à la réunion suite au rapport Ad Hoc sur la situation linguistique à l'Université de l'Acadie (y resterat-elle longtemps!).

Chers consoeurs et confrères étudiants, les deux autres parties du comité (professeurs et administration) commencent à douter de notre motivation profonde. Si vous continuez à vous en foutre, personne à l'avenir ne nous prendra plus au sérieux. Pire encore, à l'image de Monsieur Rédibébé responsable des cours à l'extension, les observateurs finiront par affirmer que la formation d'un comité permanent ne sert à rien, puisqu'il n'y a pas de problème linguistique sur le campus universitaire.

Sciences Infirmières

Rebonjour à toi étudiant(tes) en Sciences Infirmières. Les élections au niveau de chacune des quatre années ont été faites et nous publierons les résultats dans notre prochain article. De plus, sept comités différents ont été remis sur pied incluant la participation de plusieurs étudiant(tes).

Le conseil des Sciences infirmières a également un dossier para-académique pour chacun(e) des étudiant(tes) appartenant à son école.

Des activités ont été mises sur pied pour favoriser de meilleures relations entre les étudiants de cette école.

Alors sois à la Bonne Santé de ton dossier para-académique.

Participe! Participe!

Comité d'information

Vendredi matin, le conseil des gouverneurs s'est réuni. Le comité tripartite qui devait déposer le rapport Ad Hoc sur la table du conseil a été refusé; seul Luc Desjardins, représentant étudiant, fut accepté. Donc, si le conseil des gouverneurs prend par dessus la jambe ce problème prioritaire, c'est bien à nous, étudiants, enseignants et administrateurs, que revient le devoir de prendre les choses en main. Il faut marquer d'un grand coup notre détermination à stopper définitivement la détérioration du français sur le campus universitaire. Il y aura prochainement une seconde réunion à propos du rapport sur la situation linguistique, la publicité sera faite en conséquence, il est souhaitable que la représentation étudiante soit beaucoup plus conséquente.

Il y a encore trop d'étudiants gradués de l'Université de Moncton qui restrent sur le marché du travail avec une parfaite maîtrise de l'anglais, et un français déplorable. Il est temps que cela change.

Stopper définitivement la dété-

Constitution de l'AEFAUM Inc.

Art. 44. Adoption et Amendement de la Constitution:
B) **Amendement:** Pour être adopté, tout amendement à la présente constitution devra avoir été voté à deux occasions à des réunions régulières du Conseil d'Administration par une majorité de 3 quarts des membres présents avec un quorum des ⅔ des membres et avoir été publié par écrit sur un bulletin d'information ou un journal de l'Association.

AMENDEMENT:
B) **Amendement:** Pour être adopté, tout amendement à la présente constitution doit être voté à deux occasions à des réunions régulières du Conseil d'Administration par une majorité de 3 quarts des membres présents avec un quorum des ⅔ des membres et avoir été publié par écrit sur un bulletin d'information ou un journal de l'Association.

Art. 1 Nom:
Les étudiants en Administration de l'Université de Moncton sont groupés en association désignée sous le nom de "Association des Etudiants de la Faculté d'Administration de l'Université de Moncton Inc." dont le sigle est AEFAUM.

AMENDEMENT:
Art. 1 Nom:
Les étudiants inscrits à plein temps à la Faculté d'Administration sont groupés en association désignée sous le nom de "Association des Etudiants de la Faculté d'Administration de l'Université de Moncton Inc." dont le sigle est AEFAUM.

Art. 2 Interprétation:
Dans cette constitution, à moins que le contexte ne l'indique autrement:
b) "Etudiants" signifie les étudiants en Administration de l'Université de Moncton.
AMENDEMENT:
b) "Etudiants" signifie les étudiants inscrits à plein temps à la Faculté d'Administration de l'Université de Moncton.
g) "Central" désigne tout organisme existant à l'extérieur de l'Association quoique à l'intérieur de l'Université de Moncton.
h) "Officielle" désigne toute procédure généralement entreprise par l'Association des Etudiants de la Faculté d'Administration de l'Université de Moncton.
i) "Affaires" désigne toute responsabilité de l'Association des Etudiants de la Faculté d'Administration de l'Université de Moncton envers ses membres.

Faculté d'Administration

Bonjour tout le monde,

Maintenant que vous avez pour la plupart réglé vos horaires de cours, voici un peu de nouvelles.

a) On a besoin de deux étudiants pour entreprendre une recherche sur les possibilités d'avoir une photocopieuse à notre disposition à la Faculté. On demande à tous les intéressés de se présenter au local 164 pour plus de renseignements

b) La conférence annuelle des étudiants en commerce aura lieu à l'Université Dalhousie à Halifax les 3-4-5 novembre. Le thème cette année est "**LA LOI ET LES SYSTEMES BANCAIRES". Nous avons besoin de 6 représentants et vous pouvez vous adresser à Luc Morin l'Président pour les détails.**

La période de cabale des étudiants de niveau I, II, III, M.A.P. qui ont présentés leur candidature pour le conseil se tiendra jusqu'au 5 octobre. L'élection aura lieu jeudi le 6 octobre.

d) Ceux qui aimeraient lire le rapport du comité tripartite sur la situation linguistique, sont invités à le faire au bureau du Conseil Etudiant, local 164.

Jusqu'à la prochaine,
Lorraine Léger
Vice-Présidente à l'information

CKUM - réunion

Il y aura réunion des annonceurs, des collaborateurs, de l'exécutif de C.K.U.M., bref de tous les membres actifs du poste, le jeudi 6 octobre, à 20h00 au Salon étudiant des Sciences sociales et du Comportement situé au troisième étage de l'Edifice Taillon.

Il y sera notamment questions:

1. des derniers événements survenus concernant entre autres
   — le FM
   — l'exécutif de C.K.U.M.
   — la politique de C.K.U.M.
2. élection d'un nouveau directeur de l'information
3. la discothèque

Alors, c'est un rendez-vous à ne pas manquer si tu veux t'informer des derniers événements survenus à C.K.U.M., ta radio.

La direction

ELUCUBRATIONS

par Jean-Guy Duguay

L'autre jour une représentante d'une grosse multinationale appelle de Toronto pour parler d'un contrat de publicité. La conversation se fait en anglais et comme c'est elle qui a le genre d'argent dont le journal peut se servir, je ne proteste pas trop. Sauf quand je lui donne l'adresse, elle est tout mêlée:

LE FRONT
Edifice des étudiants
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

C'est "Edifice des étudiants" qui la confond.

Why can't I just write 'Student Building'? (pourquoi ne puis-je pas indiqué simplement "Student Building" demande-t-elle.

Ben, c'est qu'on est francophone ici," devais-je répliquer (en anglais, excusez-moi).

Doesn't your postman understans English?" (Votre facteur ne comprend-il pas l'anglais?") protesta-t-elle.

Ceci me fit rire. "Evidemment que le facteur comprend l'anglais!" Je ne pouvais lui raconter des histoires en allant lui dire le contraire, tout de même. J'aurais pu continuer et lui dire que le facteur ne comprend malheureusement que l'anglais, et que ce n'est pas là le problème dont nous parlons, mais là j'aurais perdu du terrain dans ma petite bataille, ou la bataille aurait pu s'envenimer pour englober toute notre situation politique. Et aller donc expliquer cela à un anglophone. Enfin, passons.

En deux secondes, je devais trouver une réponse qui satisfairait son intellect anglophone et lui ferait tout simplement écrire "Edifice des étudiants", plutôt que l'éternel "student building".

"C'est que l'édifice est reconnu sous ce nom" lui dis-je bêtement.

"Oh!" dit-elle dans un anglais que je trouvai adorable sur le coup, "That's what is written on the building" (C'est ce qui est écrit sur l'édifice")

Soulagé, je m'empressai de répondre "Yes" (Oui) et ce même si je savais que ce n'était pas vrai, mais je n'avais pas envie qu'elle me pose une autre colle, ni de rentrer dans les grands principes.

Et elle accepta d'adresser sa publicité à "l'édifice des étudiants plutôt qu'à un quelconque "Student Building". Evidemment, j'ai dû lui épeler ces trois mots lettre à lettre: I ('e' en anglais) comme dans "éléphant"; DI ('d' en anglais) comme dans "divine"; Aille ('i' en vous savez quoi) comme dans "Irish"; F comme dans "French"; Aille comme dans ..... etc...ect... jusqu'au dernier 's' de étudiant en passant par l'accent aigû qui n'est pas fait comme un pignon mais qui penche vers la droite avec un angle d'environ quarante-cinq degrés.

Ces mots adumment épelés, je n'avais ni le goût ni le courage de recommencer le même bazar avec Université de (et non "of") Moncton et avec les points et traits d'union qui vont à N.-B. J'avais mon "Edifice des étudiants", ce qui était déjà beaucoup compte tenu des réflexes anglophones.

Vous savez, si on s'y mettait chacun dans notre coin à exiger de plus en plus de reconnaissance pratique de notre langue, on finira peut-être par leur apprendre les vingt-six lettres de l'alphabet et les chiffres de zéro à neuf à ces anglo-canadiens qui désirent tant l'unité de cette chose qu'ils appellent le Canada.

Je n'ai pas encore reçu la lettre de maxime la représentante d'une compagnie multinationale, (elle viendra, j'en suis assuré) mais j'ai bien hâte d'y voir l'adresse. Et que personne du campus ne s'avise d'informer qui que ce soit du fait que "Edifice des étudiants" n'est écrit nulle part à l'extérieur de la maison de la FEUM.

Allo,ici LE FRONT,tu as donné ton nom pour devenir correcteur(trice) à ton journal,rends-toi à la maison de la F.E.U.M. à 19h00 ce soir.

SI LE MILIEU DE TRAVAIL EST IMPORTANT POUR VOUS ...SONGEZ À UNE CARRIÈRE CHEZ

XEROX DU CANADA

Nous avons prévu deux visites à votre campus.

- Premièrement, nous vous invitons à une séance d'information qui:
  - vous fournira les informations sur la société Xerox du Canada et les carrières qu'elle offre
  - vous donnera l'occasion:
    de poser toutes les questions que vous désirez et de recevoir des réponses à toutes ces questions
    de décider si oui ou non vous pourriez faire carrière chez nous.
- Nous vous suggérons d'assister à la séance d'information avant de vous inscrire pour une entrevue.
- Un peu plus tard, nous serons de retour pour les entrevues personnelles.
- Essayez d'être présent! Nous espérons vous rencontrer.
- Les représentants de Xerox du Canada viendront visiter votre campus et votre Officer de Placement a tous les détails.

Xerox du Canada Limitée

XEROX

Respirer de l'Air Pur:

Ateliers socio-culturels

Horaire pour cette semaine

Le lundi 3 octobre - Danses sociales - C.E.P.S. 148, 18h à 19h
Le mardi 4 octobre - Tricot - 324 Taillon - 19h à 21h
Le mercredi 5 octobre - Yoga - 316 Taillon - 16h30 à 17h30
- guitare - 324 Taillon - 19h à 21h
Le jeudi 6 octobre - Danses Modernes - C.E.P.S. - 18h à 20h
Les vendredi et samedi 7 et 8 octobre
Batik - vendredi de 19h à 21h au 300-6 Taillon
samedi de 9h à 16h (même local)

Horaire de bureau

Lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 16
Mardi de 10h à 12h et de 16h à 17h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
Jeudi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h
Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Si absent, veuillez laisser un message au local 315 et je vous contacterai le plus tôt possible.

Edna Pelletier
Ateliers loisirs socio-culturels
(300-6)

Réparer le tuyau d'échappement à Renaude avant samedi le 3 septembre 1977, Acadie, N.-B., Canada, Amérique du Nord, l'Amérique, planète terre, Voie Lactée, pas loin de la Galaxie d'Andromède, Constellation B2, quasard no: AC 17232, le trou noir à gauche du second qui est à côté du septième, le 2e monde parallèle au 9e et perpendiculaire sous le millionnième.

Un trou noir

La grandeur du monde

C'était tout simplement rien que pour vous dire que le monde est petit et chacun du nôtre aussi

Le YIN et le YAN
de Jocelyn Dionne

Rapport final du comité tripartite "ad hoc" sur la situation linguistique à l'Université de Moncton

A la suite de la publication, le 16 février 1977, du mémoire de la FEUM intitulé La situation linguistique à l'Université de Moncton, l'Administration de l'Université de Moncton a invité l'ABPUM et la FEUM à nommer des représentants qui formeraient un comité tripartite ad hoc chargé d'étudier ce document.

Les membres du comité - Yves Blanchette (étudiant), Pierre Gérin (professeur), Fernand Giroard (professeur), Jacquelin Léger (administrateur), Annette Losier (étudiante). Clément Loubert (administrateur) - se sont réunis pour la première fois le 6 mai 1977. Ils ont convenu de plusieurs procédures: notamment, si une personne est absente, le vingtain peut avoir lieu. Le quorum est, en outre, fixé à 5 personnes représentant chacune des parties qui composent le comité. On nomme Yves Blanchette président et Pierre Gérin secrétaire. On se met aussi d'accord sur ce qui peut constituer le mandat du comité. Il est chargé de promouvoir le français, de créer un climat favorable destiné à améliorer la situation linguistique et à permettre l'épanouissement de la communauté francophone. Le comité a, d'autre part, la charge de faire des recommandations auprès du Conseil des Gouverneurs et de remettre des copies des procès-verbaux à la FEUM et à l'ABPUM.

La principale difficulté rencontrée a eu trait à la nature du comité. On s'est demandé s'il s'agissait d'un comité ad hoc qui étudiait le mémoire et qui soumettait des recommandations aux trois parties concernées ou s'agissait d'un co mité permanent chargé de définir son propre mandat. Selon certains membres, il ne faisait aucun doute qu'il s'agissait d'un comité permanent, mais Clément Loubert, qui s'était renseigné à ce sujet auprès des administrateurs, indiqua que ce comité tripartite était un comité ad hoc.

Le comité s'est donc fixé comme tâche principale l'examen des recommandations du mémoire de la FEUM. Après s'être entendu sur certains principes généraux, les membres ont examiné soigneusement ces dernières. Ils ont même, dans certains cas, invité des personnes ressources qui leur fournissaient des renseignements de première main.

Les membres du comité ont formulé les observations suivantes sur les recommandations du rapport:

Recommandations générales

Recommandations Originales	Remarques du Comité
1. que l'Administration de l'Université de Moncton prenne tous les moyens nécessaires pour sauvegarder le caractère unilingue français de cette institution et qu'à cet effet elle voit à enrayer tout élément pouvant ou bien contribuer à la bilinguisation ou à l'anglicisation de l'Université ou bien présenter à l'extérieur l'image d'une université bilingue.	Les membres du comité conviennent que l'Administration de l'Université de Moncton prenne tous les moyens nécessaires pour sauvegarder le caractère unilingue français de cette institution. Cependant, ces moyens doivent être employer dans un esprit positif et montrer qu'il est agréable de vivre en français.
2. que l'Administration de l'Université de Moncton crée un comité tripartite permanent - étudiants, professeurs, administrateurs - dont la tâche principale serait de veiller à la situation linguistique du campus de Moncton en proposant des politiques appropriées et en voyant à l'application de ces politiques.	Il faudrait ajouter à cette recommandation les points suivants. Dans certaines situations, lorsque se présentent des cas particuliers, le comité peut interpréter ces politiques. Leur application incombe aux étudiants, aux professeurs et à l'administration.
3. que l'Administration de l'Université de Moncton voit à ce que les règlements déjà existants concernant l'usage du français sur le campus de Moncton soient mis intégralement en application (cf. Gazette de l'Université de Moncton, 6e année, no XVI, 28 février 1976).	Les membres du comité acceptent les recommandations générales du rapport de la FEUM avec les considérations suivantes: a. il faudrait souligner le caractère unilingue français de l'Université de Moncton et voir à ce que le fait français soit valorisé; b. il faudrait que s'instaure une collaboration très étroite entre l'administration, les professeurs et les étudiants, pour créer une vie francophone authentique et durable; c. les membres du comité ne croient pas que des mesures coercitives puissent encourager les gens à vivre en français.
4. que les professeurs de l'Université de Moncton en collaboration avec l'Administration et les étudiants se soucient davantage de sauvegarder le caractère francophone de l'Université et de promouvoir la culture et la langue française sur le campus.	

Recommandations particulières:

5. que l'Administration de l'Université de Moncton, à l'exception des cours de langue, ne permette en tout temps que l'utilisation du français comme langue de communication dans les cours, les laboratoires, les séminaires, les sessions de formation ou d'entraînement, ainsi que dans les épreuves contrôle exigées par les professeurs.	Les membres du comité conviennent que l'Administration de l'Université de Moncton ne permette en tout temps que l'utilisation du français comme langue de communication dans les cours, les laboratoires, les épreuves de contrôle, à l'exception des cours de langue. Cependant, le comité reconnaît la difficulté de recruter des professeurs de langue française dans certains secteurs. Quant aux séminaires et aux stages, il faudrait faire tous les efforts possibles pour qu'ils

Recommandations Originales

6. que l'Administration de l'Université de Moncton ne confie la responsabilité de l'enseignement qu'à des personnes qui possèdent au moment de l'embauche une bonne maîtrise de la langue française.	
7. que l'Administration de l'Université de Moncton n'autorise les professeurs à utiliser des manuels de cours en anglais que dans de très rares exceptions et qu'à cet effet le professeur désirant utiliser un manuel de cours en anglais ne puisse le faire qu'à condition d'obtenir une permission écrite de son doyen.	
8. que l'Administration de l'Université mette sur pied un comité ad hoc ayant pour mandat d'entreprendre, en collaboration avec les différents départements de l'Université de Moncton et en consultation auprès des autres universités francophones du pays ou de l'étranger, des recherches sur l'existence de manuels en langue française pouvant adéquatement être utilisés comme manuels de cours.	
9. que l'Administration de l'Université reconnaisse à tout étudiant le droit de refuser, sans que cela lui porte préjudice, tout enseignement donné en anglais (autre que dans les cours d'anglais), tout volume et toute documentation utilisés dans le cadre d'un cours comme manuel de base ou comme texte de travail, toute épreuve de contrôle, tout stage et toute session ou tout séminaire se déroulant en anglais.	
10. que la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton invite les étudiants à refuser tout cours, toute épreuve de contrôle, toute session ou tout séminaire, tout stage et tout laboratoire où le français n'est pas utilisé exclusivement comme langue de communication.	
11. que, dans le but de sauvegarder le caractère unilingue français de l'Université de Moncton, l'Administration de celle-cimette fin dans le plus bref délais possible au programme d'enseignement en anglais offert à l'Education permanente, à l'exception des cours d'immersion en français.	

Remarques du Comité

puissent se dérouler en français, mais il serait dangereux de refuser de participer à de telles expériences lorsqu'elles ne peuvent être menées en français.
Dans l'optique du travail déjà amorcé pour contrôler la maîtrise de la langue française chez les professeurs déjà à l'embauche de l'Université, il faudrait définir des politiques touchant cet aspect linguistique particulier pour les professeurs embauchés dans le futur.
Les membres du comité acceptent l'esprit de cette recommandation . Il faudrait y ajouter: Le professeur qui désire utiliser un manuel de cours en anglais doit se justifier auprès du directeur de son département qui fait rapport au doyen de la faculté.
Les membres du comité sont d'avis que la création d'un comité ad hoc chargé d'effectuer des recherches sur les manuels serait inopérante et que ce rôle revient à l'assemblée départementale.
Les membres reconnaissent que l'étudiant a le droit d'être protégé quant à la langue d'enseignement et aux outils pédagogiques. Mais il conviendrait que l'étudiant que se sent lésé aille rencontrer son professeur, le directeur du département, le doyen, avant d'exposer son cas au comité d'appel ou à un comité de protection de l'étudiant. Il serait bon que les départements tiennent à la dispositions des étudiants, lors de l'inscription, la liste des manuels de classe.
Pour ce qui est de cet article, les membres du comité renvoient les lecteurs à la remarque effectuée sur la recommandation No. 5. Il faudrait cependant ajouter qu'ils reconnaissent que l'étudiant a le droit de recevoir un enseignement en français et de subir des épreuves de contrôle en français. Quant à la répartition des étudiants dans des groupes lors des stages et des sessions spéciales d'enseignement, on devrait tenir compte des connaissances linguistiques de chaque étudiant et de ses intérêts personnels.
Le comité reconnaît qu'il y a eu une diminution du pourcentage des cours offerts en anglais à l'Education permanente, durant les dernières années. Dans cette optique, le taux de 20% accordé par le Sénat académique à la programmation des cours donnés en anglais constitue une amélioration de la situation du français à l'Education permanente. Il semblerait à propos de relever des statistiques précises sur le nombre et le pourcentage de cours offerts en anglais selon les disciplines, car à l'intérieur de certaines d'entre elles ils sont passablement élevés. Afin d'améliorer la situation linguistique, on devrait faire des efforts considérables pour permettre le développement des cours donnés en français à l'Education permanente.

Recommandations Originales	Remarques du Comité
12. que, dans le but de ne pas nuire à l'image francophone que doit donner l'Université de Moncton, l'Administration de celle-ci mette fin à l'entente établie avec l'Université du Nouveau-Brunswick autorisant celle-ci à offrir des cours en anglais sur le campus de l'Université de Moncton.	Comme l'entente avec UNB a nui à l'image francophone de l'Université, l'Administration de l'Université doit y mettre fin. D'ailleurs, il ne semble pas que l'entente ait tellement profité aux francophones de la région de Fredéricton.
13. que la direction de l'Education permanente entreprenne une étude plus approfondie des besoins réels de la population francophone des Provinces Maritimes en ce qui concerne les services que peut offrir l'Education permanente.	L'étude des besoins des francophones en ce qui concerne l'Education permanente doit être prioritaire. Au surplus, l'Education permanente doit promouvoir activement, auprès des francophones, ses cours et ses programmes, au moyen d'une publicité adéquate.
14. que l'Administration de l'Université voit à ce que les règlements déjà établis en rapport avec le statut spécial accordé aux étudiants non francophones soient intégralement observés (cf. Annuaire de l'Université de Moncton, 1975-1977, règlements 5.1 à 5.4.2).	Les membres acceptent totalement cette recommandation.
15 que les doyens ne soient jamais autorisés à accorder pour plus d'un an le statut spécial prévu pour les étudiants non francophones.	Dans des cas exceptionnels, le statut peut être reconduit une deuxième année, à condition que l'étudiant rédige ses travaux et ses examens en français. Cependant, les professeurs tiendront compte, lors des corrections, du statut de l'étudiant.
16. que l'Administration de l'Université établisse clairement un règlement précisant que seul l'étudiant ayant obtenu à l'admission le statut spécial d'étudiant non francophone peut être autorisé à utiliser l'anglais dans ses travaux écrits.	Il faudrait ajouter à cette recommandation la mention suivante: en première année seulement.
17. que dans les cas où le professeur tient compte de la qualité du français comme critère d'évaluation dans les travaux écrits des étudiants, qu'il tienne compte également de la qualité de l'anglais dans les travaux écrits des étudiants non francophones.	Les membres acceptent totalement cette recommandation.
18. que l'Administration de l'Université voit à interdire formellement et clairement sur le campus de Moncton l'utilisation de l'anglais dans les affiches, les communiqués, etc., même lorsqu'une version française accompagne la version anglaise, et qu'elle prenne les mesures nécessaires pour que cette interdiction soit observée.	Le comité pense que tous les communiqués, affiches, etc., provenant de personnes ou de groupes situés à l'intérieur de l'Université, soient rédigés en français uniquement. Quant aux avis divers, communiqués, etc., (par exemple, avis de bourse, offres d'emplois), prove nn ant de l'extérieur de l'Université, ils peuvent être affichés dans une version anglaise bilingue. Les publication du gouvernement fédéral doivent être affichées dans une version française ou bilingue. Les groupes organismes, instituts, etc.) visitant le campus et participant à des colloques ou à des réunions doivent placer des affiches bilingues ou uniquement en français.
19. que l'Administration de l'Université cherche davantage à inciter et à encourager les professeurs, les étudiants ainsi que le personnel et les administrateurs à s'exprimer en français sur le campus.	Les m embres conviennent que l'Administration, la FEUM, et l'ABPUM doivent inciter les professeurs, les étudiants, les membres du personnel et les administrateurs à s'exprimer en français sur le campus.
20. que tous les discours lors de cérémonies officielles (par exemple, à la collation des grades) ne soient toujours prononcés qu'en français.	Les membres conviennent que toutes les cérémonies officielles de l'Université se déroulent en français, sauf quelques mots d'anglais prononcés selon les circonstances (mot de bienvenue, remise d'un doctorat honorifique à un anglophone, etc.).
21. que les annonces lors des rencontres sportives des équipes de l'Université, sur le campus de l'Université, ne soient faites qu'en français.	Les membres conviennent que les annonces, lors des rencontres sportives des équipes de l'Université, sur le campus de l'Université, ne soient faitesqu'en français.
22. qu'aucune conférence ne soit donnée en anglais sur le campus de l'Université de Moncton, à moins qu'une traduction française de la conférence ne soit disponible sous forme d'interprétation simultanée ou, du moins, de traduction écrite.	Les membres conviennent que, dans le choix des conférenciers qui devront adresser des groupes d'étudiants, on s'efforce d'inviter des personnes d'expression française. Dans le cas contraire une traduction orale ou écrite de la conférence devrait être disponible, surtout si elle s'adresse à des étudiants des premières années.

Recommandations Originales	Remarques du Comité
23. que tous les communiqués de presse émis par l'Université de Moncton soient rédigés uniquement en français.	Il convient, sur ce point, de se référer à la politique émise par le Service de l'information (cf. énoncé en annexe). De plus, les membres sont d'avis que toute information publicitaire devrait passer par le bureau de ce service. Politique d'affichage: Etant donné le grand nombre d'affiches sur le campus, l'attraction et l'influence qu'elles exercent, il serait bon que le prochain comité sur la situation linguistique ou un autre établisse une réglementation concernant l'affichage.
24. qu'afin de ne pas défavoriser l'accès d'un francophone unilingue à une institution unilingue française, le bilinguisme ne soit pas considéré comme condition d'embauche à l'Université, tant auprès du personnel enseignant que du personnel de soutien et d'entretien.	Les membres du comité conviennent qu'afin de favoriser l'accès d'un francophone unilingue à l'institution unilingue française qu'est l'Université de Moncton, on réduise au minimum et au strict nécessaire le bilinguisme comme condition d'embauche dans tous les secteurs de l'Université. Il convient, sur ce point, de se référer à la remarque portant sur la recommandation no 6 dont le sens est identique.
25. que l'Administration de l'Université n'embauche jamais un professeur qui ne maîtrise pas convenablement la langue française.	Les membres acceptent totalement cette recommandation.
26. que la direction du CEPS cherche davantage à promouvoir la vente des cartes de membre du Service des Activités Récréatives (SAR) auprès de la population francophone de Moncton et qu'à cet effet la vente de ces cartes ne soit annoncée que dans les média d'expression française.	Les membres du comité suggèrent que cette recommandation soit adressée aux affaires étudiantes ou au comité du SAR chargé de gérer le CEPS.
27. que la direction du CEPS voit à ce que le Centre soit d'abord et avant tout à la disposition des étudiants et du personnel de l'Université et qu'à cet effet elle veille à réserver le plus possible à ceux-ci l'utilisation des facultés du Centre.	Cette recommandation du mémoire est appliquée actuellement.
28. que la direction de l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton veille à ce que l'adhésion à l'Association ne soit pas uniquement utilisée par le public de la région comme voit d'accès aux facilités offertes par le Centre d'Education Physique et des Sports.	Les membres du comité souhaitent que l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton se donne comme l'un de ses objectifs la promotion de la langue et de la culture française à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université de Moncton.
29. que l'Association des Anciens et Amis de l'Université se donne comme principal ojectif de promouvoir la langue et la culture française à l'intérieur et à l'extérieur du campus de l'Université de Moncton.	

III. RECOMMANDATIONS DU COMITE "AD HOC"

Le comité ad hoc recommande au Conseil des Gouverneurs la création d'un comité tripartite permanent sur la situation linguistique à l'Université de Moncton, avec les particularités suivantes.

Ce comité sera composé de 9 membres (Resprésentants de chaque partie), dont le secrétaire général de l'Université, chargé de la surveillance linguistique, qui agira comme secrétaire. Le quorum sera fixé à 5 membres. De plus, les membres seront nommés par les parties représentées et auront un mandat de 2 ans. Jusqu'au terme de ce dernier, les membres pourront être remplacés par d'autres individus.

Etant donné la situation sociale particulière de l'Université de Moncton, l'existence de certaines politiques linguistiques, on sent le besoin de créer un comité permanent qui serait chargé de continuer la formulation de celles-ci. Ce comité aura plusieurs tâches: il interprètera les réglements; il étudiera les griefs de nature linguistique; il affectuera directement des recommandations aux groupes concernés (administrateurs, professeurs, étudiants). Si un individu ou un groupe ne parvient pas à régler un problème linguistique selon la voie hiérarchique, il pourra, par l'intermédiaire d'un représentant, soumettre son cas au comité. En raison de sa situation, le comité pourra également, en diverses occasions, donner des avis pour faciliter la création d'une atmosphère authentique, l'établissement d'une collaboration étroite entre les individus, ce qui favoriserait le fonctionnement de l'Université.

Conclusion

Ce rapport final du comité tripartite **ad hoc** sur la situation linguistique à l'Université de Moncton montre le travail effectué depuis le 6 mai 1977. Convaincus de l'importance de sauvegarder la caractère unilingue français de cette institution, les membres ont surtout voulu travailler dans un esprit positif, et les observations formu lées par le comité s'inscrivent dans une telle optique. Il a semblé plus valable de procéder à un échange de vues, de se fixer des principes et de s'entendre sur ces derniers avant d'étudier séparément les recommandations du mémoire de la FEUM.

Aussi, ne fut-ce qu'après avoir obtenu un certain consencus que les membres du comité ont examiné le rapport Beaulieu et effectué des observations. Les membres espèrent que ce travail résulters en l'amélioration du fonctionnement de l'Université.

Respectueusement soumis,
Le comité tripartite **ad hoc**
Par Yves Blanchette, Président

[Voir "Annexe en page 9]

Gilles Marsolais

Le phénomène Devos

Il est bon de rire, rire sans alcool, sans drogue et sans arrière-pensée, ce qui est un plaisir plus rare qu'on ne le croit. Mais disserter sur le rire, c'est le faire disparaître. Ne vaudrait-il pas mieux le prendre quand il passe et n'en point parler? Comme de graves philosophes se sont penchés "sérieusement" sur cette manifestation humaine, on nous permettra d'en faire autant. Sans nous prendre au sérieux. Mais sans oublier non plus que l'on a déjà défini l'homme comme étant spécifiquement un "animal risible". Et avec l'espoir que cela serve d'incitation à aller voir ce phénomène du rire qu'est Raymond Devos.

Comédien, mime, clown, musicien, acrobate, Raymond Devos aurait pu devenir un très grand interprète du théâtre des autres. Il a choisi la voie difficile de la création. Il s'est fait poète de l'illogisme, chansonnier de l'imprévisible.

Avec ses allures de français moyen bedonnant, sa façon unique de lancer son texte à bout de souffle, son agilité d'oiseau ubuesque, il brûle les planches. Comme si cela était la chose la plus facile du monde. Pourtant on sait que ce virtuose est un artisan méticuleux, un perfectionniste qui, comme Montand, ne laisse rien au hasard.

Ce qui a lancé Devos comme fantaisiste, c'est sa façon déconcertante de jongler avec des mots simples, des expressions banales ou des lieux communs et d'en faire jaillir des explosions de sens imprévu. C'est par ses ruptures ou ses glissements de sens qu'il a triomphé des ses débuts. Qu'on se rappelle ses sketches sur "la mer démontée" ou sur "les sens uniques" de véritables feux d'artifice! A une époque où la farce était souvent tragique (Beckett et Ionesco perçaient), Devos a conquis le public par la franchise de son rire dépouillé d'incidence morale ou métaphysique.

Après s'être imposé avec ses monologues, Devos a fait des incursions dans le spectacle collectif, il a écrit et monté pièce, il a fait du cinéma et de la télévision, mais il est toujours revenu à la formule qui semble convenir le mieux à son talent (il se hérisse si on parle de son génie!): *le one man show.*

Au fil des années, il a élargi et approfondi son registre. C'est bien plus qu'une série de numéros que Devos présente au public. C'est un monde de fantaisie, d'incohérence, un univers parallèle qu'il invite à partager pour le temps du spectacle.

L'univers de Devos

Dans cet univers, il n'y a plus de frontières, plus de règnes: le minéral, le végétal, l'animal, l'humain et le surnaturel perdent leur ordre immuable. Devos redistribue les rôles toute créature peut maintenant devenir vedette ou simple figurante. Le clou qu'il enfonce inlassablement et que quelqu'un inlassablement vient arracher se transforme en obsession fondamentale; le chêne a peur de mourir et se met à "claquer des glands"; le chien, tout naturellement, porte à son maître qui finit par lui répondre en aboyant. Et Dieu, inquiet de sa solitude, commence à prier l'homme dont l'existence lui paraissait douteuse: la présence de Devos viendra le rassurer!

Ce qui polarise cet univers de l'incohérence, ce qui soude ensemble ces monologues aux formes, aux longueurs et aux contenus des plus divers, c'est le personnage de Devos qui raconte et vit toutes ces histoires. Mélange de force et de faiblesse, de peur et d'arrogance, il se lance à voix et à corps perdus dans chacune de ses histoires. C'est lui le véritable fil conducteur du spectacle. Il projette son regard tour à tour naïf, insolent, timide ou frondeur sur ces êtres et ces choses qui l'assaillent. Loin de se dérober devant ces agressions, il fonce tête baissée, il charge comme le taureau sur la muleta, il agresse à son tour. Le plus souvent la charge se retourne contre lui-même: ce ne sont plus des flèches mais des boomerangs que lance Devos. En fin de compte, comme Sganarelle ou Charlot, c'est lui qui reçoit les coups.

Tout cela fait toujours rire, parce que c'est toujours raconté sur la corde raide du sens éclaté, du "sens dessus dessous" selon le titre d'un sketch et d'un recueil publiés par Devos.

A force d'être seul en scène, Devos a appris à se multiplier; il joue tous les personnages de ses histoires. Mais il utilise surtout les attitudes fondamentales des gens de la piste, en personnifiant à la fois le clown blanc et l'auguste, celui qui donne le coup de pied et celui qui le reçoit. Par connaissance de la nature, celle de l'homme et du public, c'est du côté de l'auguste que penche finalement Devos. Comme Sol et comme Yvon Deschamps. Et c'est dans cette attitude qu'il voit la justification de son métier.

La fonction du comique

A la question de savoir si le comique est nécessaire, Devos s'exclame: "Ah! j'espère qu'il est nécessaire, parce que c'est tellement dur... Lorsque je me propose d'amuser quelqu'un en prenant ses peines sur mon dos, c'est-à-dire en m'affaiblissant, en m'affaissant, en faisant le clown, je prends les coups."*

Devos fait donc rire avant tout des coups qu'il reçoit et dont il déchargue momentanément le public. De les dévoilant ces coups, il les désamorce, il en atténue la portée: "La grande fonction du comique, dira-t-il, c'est d'affaiblir, de rendre moins redoutables les problèmes, les problèmes cruciaux, les problèmes qui risquent d'étouffer quelqu'un." Si le monde est violent, Devos ne veut pas que son comique le soit. Alors que la contestation et la revendication sont à l'ordre du jour, son attitude est singulièrement pacifique et pacifiante. Son arme à lui, c'est l'évasion. Une évasion qui n'est pas une fuite, mais une façon poétique de dépasser la réalité en faisant jaillir de chaque élément du réel la part de sur-réel qu'il contient.

En cette période démente dans laquelle nous vivons, Devos a choisi la voie la plus logique de la sagesse: celle de la folie. Et ce choix, il le proclame ouvertement "Si on ne veut pas devenir fous, soyons les fous. Précédons la folie. Il y a peut-être un vaccin. Dans la vie, faisons la part du fou pour ne pas le devenir."

Nous reproduisons plus loin quelques sketches. Ils veulent illustrer certains aspects de l'art de Devos. Les deux plus courts sont de rapides esquisses. *La nature est bien faite* est un dessin d'humour noir qui ressemble à ceux de Sempé tandis que *Le usage en feu* ressemble à une bande dessinée en couleurs. On peut souligner au passage que les mots employés par Devos ont un rare pouvoir de suggestion visuelle.

Dans les deux autres textes il va beaucoup plus loin. La relation de l'homme avec la bête à l'avantage de cette dernière et de l'homme avec Dieu au détriment de celui-ci sont typiques des bouleversements que Devos introduit dans la nature. Quand il en veut à son chien de se prendre pour un homme et qu'il s'exclame: "Est-ce que je me prends pour un chien, moi?" ou quand Dieu l'aperçoit dans son église et s'écrie "Miracle! Une humaine apparition!"... Devos sait tirer de ces paradoxes des effets comiques certains. Mais en même temps, en débordant les cadres de références habituels, il nous fait entrer en douce dans des zones plus troublantes de l'expérience humaine.

On pourrait multiplier les exemples. Il tendraient tous, en fin de compte, à montrer que Devos, comme tous les grands comiques, ne fait pas du rire le but unique de sa démarche: il veut aussi communiquer, humblement et sans prétention, sa vision personnelle du monde. Comparant sa pièce *Extra-Muros* à ses spectacles précédents, un critique a écrit: "On rit moins, on rit mieux." Un vrai comique est toujours préoccupé par la qualité du rire qu'il provoque.

Il y a très longtemps que Devos n'est pas venu chez nous. Je me souviens d'un spectacle qu'il avait donné à la Comédie Canadienne dans les années cinquante. Il passait à ce moment-là en vedette américaine du tour de chant de Jacques Brel! Brel s'est retiré depuis longtemps, mais Devos semble plus en forme que jamais. Il n'est pas sûr toutefois qu'il reviendra ici bientôt. Il ne faut donc pas le manquer et aller le voir en personne. Car ni le livre, ni le disque, ni le film ne peuvent lui rendre justice.

Devos est essentiellement un phénomène scénique, "hénaurme", et indivisible. Homme de théâtre total, on ne peut l'apprécier maigre que sur scène. Sur ces quelques planches où il promène, olympien et froussard, un illuminé, un déraisonnable, un farfelu. Un merveilleux fou!

**Les citations de Devos sont extraites d'une entrevue accordée à l'Express en novembre 74.*

Université - hôpital

Tiré de DAVID COOPER - "Mort de la famille"

"Quelle différence y a-t-il entre l'hôpital pour malades mentaux et l'Université? Pourquoi ces hôpitaux ne peuvent-ils devenir des universités et vice versa? Leur allure extérieure est similaire: blocs administratifs, départements divers, maisons, laboratoires, thérapie réductive, etc. Certaines universités sont entièrement cloturées et de leurs loges les portiers surveillent entrées et sorties. Le plus drôle c'est que probablement personne n'en sort jamais et, qu'en tout cas, personne n'y entre.

Ces deux institutions sont dominées par la fausse sollicitude, de type paternel-maternel, que déploient les gardiens à l'encontre des "gardés". Les deux institutions sont de bonnes mères (l'alma mater), aux seins pleins de l'antique poison, calmants de toutes sortes, allant de la bonne pilule pour le bon malade au bon poste pour le bon diplômé. Toutes deux sont terri-

teurs du temps, serviteurs d'une société esclave du temps. Ces petits êtres moroses, pâles et anonymes, ne peuvent se justifier à leurs propres yeux de leur servitude qu'en asservissant ceux qui pourraient très bien prendre les choses en main. Ils le pourraient, justement, dans la mesure où ils ont moins peur que leurs prétendus maîtres et où ils n'ont plus besoin de structures de sécurité aussi périmées qu'inutiles."

David Cooper - "Mort de la famille"

FEMME

S'émanciper
ne pas s'exciter
mais savourer
sans s'échapper
ou se faire fourrer
sans le vouloir
savoir du pouvoir
de ce qu'on peut voir
même dans les troubles
trouver la gloire
stabilité sans insécurité
défense de soi dans l'infinité
indépendance du mouvement
et exploitation du temps
jouissance complète de la vie
aucune pensée de monotonie

Sept 77

CANO

ANDRE PAIEMENT, MARCEL AYMAR, RACHEL PAIEMENT, MICHEL KENDEL
JOHN DOERR, MIKE DASTI, WASYL KOHUT, DAVID BURT

A César ce qui revient à César

L'autre jour pour notre cours de Sociologie du Développement (qui traite du développement en Acadie) on a invité le Chancelier, Père Clément Cormier. Je ne peux que m'émerveiller devant le travail que des presonnes comme le père Cormier ont fait pour monter et établir l'Université de Moncton, je peux l'assurer qu'ils en ont risqué un coup eux autres, à coup de millions tant qu'à ça.

Moi, ben, je me dis que le développement en Acadie c'est peut-être en grosse partie, un peu de travail, je dirais beaucoup de travail. Le développement en Acadie se fera pas en "chialant" et en "crissant" contre les anglais, il faut d'abord pour faire ce développement, se dénaiser et "haller ses bottes". Retrousser ses manches pis se mettre au travail, dans le creux de la vague. Peut-être que nos parents ont tort de mettre tant d'importance sur le travail et les sacrifices mais étaudit, je me dis que si yont arrivé jusqu'icitte comme ça, avec les accomplissements qu'ils ont faits, ethen, je me dis que c'est peut-être en grosse partie à cause du travail ardu qu'yont fait eux-autres. Après ça, ben mol, je me dis que nous autres la nouvelle génération on est pas différent, on doit travailler et pis se "kicker le derrière" un peu pis aller de l'avant.

J'lève mon chapeau à Père Clément Cormier, j'trouve qu'yest une vraie inspiration pour nous autres les jeunes. Pis j'sare pas si on me traite de vendu à l'administration, bon! Donnez à César ce qui revient à César , et puis y mérite (comme les autres de sa générotion qui ont travailler dur) cet honneur.

par Kenneth Doucet

Journée para-académique

Plus de 1500 étudiants étaient au CEPS l'autre jour pour l'exposition des services para-académiques,je me demande si TOI tu étais là pour l'argent offert en bourses ou pour connaître les services offerts sur le campus. Le mouvement étudiant ça se construit sur des reins et de la bonne volonté, pas de l'argent!

AVIS IMPORTANT

Toutes les intéressées à jouer au ballon-balai féminin sont priées de se rendre au C.E.P.S. le mercredi 5 octobre à 19h30 au local 226 pour une réunion d'information.

"ANNEXE"

LE FRONT

Ont collaboré au FRONT cette semaine

Directeur: Jean Guy Duguay
Directeur-adjoint: Pierre Bernier
Secrétaire: Marie-Germaine Cormier
Correction: Marcelle Paulin, Lise Paulin
Mise en page: Marina Jean, Jérôme Croteau
Rédaction: Guy Rousset

Veuillez noter que si vous désirez publier un article dans le prochain numéro du FRONT, vous devez nous apporter l'article en question à la maison de la F.E.U.M. avant le jeudi à 17h. Les articles qui nous parviendront après cette heure ne pourront être publiés dans le prochain numéro.

Nous vous remercions de votre collaboration. Cette mesure vise à vous rendre un meilleur service.

CINE-CAMPUS

Oct. 4-5-6 MAR. MER. JEU.
LE COURAGE DU PEUPLE de Jorge SANJINES
Bolivien. 1971. Drame social.

L'histoire des mineurs de l'Altiplano bolivien est une longue série de soulèvements et de massacres, rappelée au début du film, dont ceux de la nuit de la Saint-Jean,1967, sont provisoirement les derniers.

La nuit de la Saint-Jean sera bien la fête traditionnelle avec les feux et le bal, mais aussi une manifestation, une démonstration de combativité et d'unité ouvrière; la population tient le coron, la-station de radio; drapeau en tête, les femmes et les enfants défilent avec les hommes vers le lieu de la fête;

Feul sur cette foule sans armes, vite massacrée.

La tuerie se poursuit dans le village, maison par maison, jusque tard dans la nuit, jusqu'au silence.

Mais les dernières images du film ne sont pas celles des corps qu'on traîne dans les maisons, du sang versé, de la défaite; reformée, réunie, la cosonne des mineurs avec son drapeau, avec les femmes et les enfants de nouveau descend de la colline. La prochaine fois... "la prochaine fois le feu!"

Cinéma Québec

RELACHE DU 7 OCT. AU 13 OCTOBRE

Oct. 14-15-16 VEN. SAM. DIM.
UN APRES MIDI DE CHIEN de Sidney LUMET
Américain. 1975. 129 min. Drame policier
Int. Al Pacino, John Cazale, Charles Durning, Sully Boyar, Penny Allen, Chris Sarandon, James Broderick.

Brooklyn, le 22 août 1972, par 35° à l'ombre. Trois jeunes pilleurs de banques entrent, l'un après l'autre, dans une petite succursale de la Chase Manhattan Bank, quelques minutes avant l'heure de fermeture.

L'un des trois, frappé de terreur par l'énormité de leur projet, s'éclipse, abandonnant ses complices.

Les deux autres, Sonny et Sal, armés d'un pistolet mitrailleur et d'un fusil, tiennent le directeur et les employés de la banque en respect. Il se font ouvrir le coffre qui ne contient que $1.100, la recette de la journée ayant été relevée quelques heures plus tôt.

Bientôt, plus de 200 policiers et agents du FBI cernent la banque. La télévision et la radio arrivent sur place. Sonny, laissant les otages sous la garde de Sal, sort discuter avec la police. Il menace d'exécuter les otages si l'assault est donné. Un inspecteur essaie de convaincre Sonny de se rendre, mais ce dernier le nargue. Aussitôt la foule, contenue par les forces de l'ordre, prend son parti et l'acclame.

Sonny demande alors afin de pouvoir s'enfuir avec son complice. Il promet de libérer les otages au fur et à mesure du développement des opérations...

(suite de la page 7)

Langue de communication avec les média d'information

Tous les textes écrits (communiqués) émanant du Service de l'Information du Centre Universitaire de Moncton sont rédigés en français et distribués aux média francophones et anglophones. A l'occasion, compte tenu des circonstances et des objectifs, le Service peut préparer à l'intention des média anglophones des textes adaptés ou des résumés en langue anglaise. Dans ce cas, le texte français (officiel) doit accompagner la version anglaise. Dans les textes anglais, les noms propres (Université de Moncton, Centre universitaire de Moncton, Aigles Bleus...) ne sont pas traduits et les média anglophones sont invités à respecter les désignations françaises.

Le communiqué de presse n'étant qu'un des moyens utilisés pour établir une liaison avec les média, le Service de l'information, de même que les dirigeants de l'Université, peuvent employer l'une des deux langues officielles (selon la demande des média) pour donner des explications, faire des déclarations, accorder des entrevues et tenir de conférences de presse organisées par le Service de l'information, tous les média sont invités à s'y faire représenter. Les conférences de presse se déroulent en français et les questions sont répondues dans la langue utilisée par l'interviewant.

Langue utilisée dans la publicité

Le Service de l'information fait paraître des annonces publicitaires en langue française dans les journaux et revues française ou bilingues; en français également dans les journaux et revues anglaises lorsque les messages ne s'adressent qu'aux lecteurs francophones. Les annonces publicitaires peuvent être publiées en langue anglaise dans les journaux et revues anglaises lorsque les messages s'adressent spécifiquement au public anglophone.Puisque ces annonces sont payées par l'Université, le Service exige que les noms propres (Université de Moncton, Aigles Bleus...) paraissent uniquement en français.

La même politique s'applique dans le cas des messages publicitaires à la radio et à la télévision.

Les documents publicitaires à large diffusion (brochures, dépliants, circulaires...) sont préparés uniquement en français. Lors de circonstances spécifiques, par exemple lorsque l'on veut rejoindre une clientèle ou un groupe anglophone, le document peut contenir une version française et une version anglaise; mais la prédominance, tant dans la présentation que dans les textes, doit être accordée à la version française.

Dans le cas d'événements (congrès, colloques, symposiums ...) organisés entièrement par l'Université, les programmes, affiches et autres documents publicitaires sont préparés uniquement en français, même lorsque le public anglophone est invité à ces événements.

Lorsque l'Université est l'hôte et participe à l'organisation d'événements relevant d'organismes extérieur, les affiches et les programmes doivent être préparés uniquement en français ou dans les deux langues. Dans ce dernier cas, la prédominance doit être accordée à la présentation et aux textes français.

Lorsque la seule participation de l'Université est de louer des locaux pour la tenue d'événements organisés entièrement par des organismes de l'extérieur, il faut exiger que les affiches placées sur le campus du Centre universitaire de Moncton contiennent une version française correcte.

Local 425
Edifice Taillon
Tél: 858-3042, 858-4163

Centre de Main-d'œuvre du Canada

HEURES DE BUREAU
8H30 - 12H00
13H00 - 17H00

Emplois

CARRIERES — FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

La fonction publique fédérale acceptera les demandes d'emploi des gradués maintenant jusqu'au **13 octobre 1977** à minuit. Il y a des possibilités d'emploi dans les domaines tels que:

Administration
Sciences socio-économique
Sciences pures
Comptabilité

Examen général - Fonction publique

Certaines sphères d'activités à l'intérieur de la fonction publique nécessitent qu'un examen général soit passé pour être éligible à un interview à l'emploi. Les étudiants qui indiqueront un intérêt aux postes suivants auront à subir cet examen:

Services administratifs (AS)
Commerce (Co)
Inspecteurs de douanes - stagiaires (CAE)
Gestion des finances (FI)
Service d'information (IS)
Organisation & méthodes (OM)
Gestion du personnel (PE)
Achat et approvisionnement (PG)
Administration des programmes (PM)

L'examen général se tiendra le MARDI, 18 OCTOBRE 1977 à 19h00, au local B-221, Edifice des Sciences.

Pour avoir votre formule de demande, les pamplets d'information et consulter le guide spécimen des genres de questions posées, visitez ce bureau le plus tôt possible.

Examen du Service Extérieur

Pour ceux qui s'intéressent à une carrière au Service Extérieur, ils devront subir un examen différent qui aura lieu le **SAMEDI, 15 OCTOBRE 1977 à 9h00, au local B-221 de l'Edifice des Sciences.** Il y a trois (3) Ministères fédéraux qui offrent des possibilités de carrières à l'étranger:

Affaires Extérieur
Industrie et Commerce
Main-d'oeuvre et Immigration

Encore une fois, votre demande d'emploi et d'examen sont acceptées maintenant jusqu'à minuit, le **13 OCTOBRE 1977.**

Pour plus d'information et la formule de demande d'emploi, communiquez avec le bureau du Centre de Main-d'oeuvre sur campus au local 425 à Taillon ou téléphonez 858-3042 ou 858-4163.

Liste des employeurs qui confirment une visite de recrutement sur le campus de l'Université de Moncton:

18 octobre — **La Métropolitaine**
Compagnie d'assurance-vie. Tous gradués intéressés.

20,21 octobre — **Scott Paper Limitée**
Gradués au BAA et BSA.

21 octobre — **La banque Royale du Canada**
Gradués en BAA et autres gradués intéressés.
NOTE: Les personnes qui séduisent des interviews doivent se présenter à la session d'information le 20 octobre 1977.

24 octobre — **La firme comptable de Touche, Ross & Co.**
Toute personne intéressée à un emploi en comptabilité.

25,26 octobre — **Général Motors du Canada Limitée**
Gradués en Génie, BAA et BSA. (Voir pré-sélection)

26 octobre — **La firme comptable Cooper & Lybrand**
Gradués au BAA, BSA majeur en comptabilité seulement.

27 octobre — **La banque Impériale de Commerce**
Gradués au BAA, BSA et B. économie. (Voir pré-sélection)

31 octobre au 1 novembre — **La banque de Montréal**
Gradués au BAA et BSA et doivent être bilingues.

31 octobre — **J.D. Irving [Woodlands Division]**
Gradués en génie industriel, au BAA et BSA et doivent être bilingues. (Voir pré-sélection)

1 au 4 novembre — **Département de l'auditeur général**
Fonction publique du Canada pour toute personne intéressée.

1,2 novembre — **Xérox du Canada Limitée**
Tuteur discipline intéressée.

2 novembre — **La firme comptable Clarkson, Gordon & Co.**
Gradués au BAA, BSA, Arts, Sciences intéressés en comptabilité.

3,4 Novembre — **Canadian Industries Limited [CIL]**
Gradués au BAA,BSA majeur en finance ou comptabilité.

3,4 novembre — **Gulf Oil du Canada Limitée**
Gradués au BAA Marketing, en génie civil.

4 novembre — **Général Electrique du Canada Limitée.**
Gradués au BAA et BSA.

14 au 23 novembre — **Ministère du Revenu [Taxation]**
Fonction publique du Canada.

14 novembre — **La firme comptable H. R. Doane & Compagnie.**
Gradués au BAA et BSA.

15 novembre — **NB Tel**
Gradués au BAA et BSA. (Voir pré-sélection).

16 novembre — **Service de l'Environnement atmosphérique du Canada**
Fonction publique du Canada recherche des gradués en Science physique et en physique avec mineur en mathématiques

17 au 21 novembre — **Fonction publique du Canada.**
Programme scientifique et professionel.

23,24 novembre — **La compagnie pétrolière Impérial Limitée.**
Gradués au BAA, BSA, génie civil et industriel, et MBA. (Voir pré-sélection).

25 novembre — **La banque Toronto-Dominion**
Gradués au BAA et BSA.

28 novembre au 2 décembre — **Fonction publique du Canada - Administration**

28,29 novembre — **IBM**
Gradués au BAA en sciences et génie.

30 novembre — **La firme comptable Deloitte, Haskins & Sells**
Gradués intéressés en comptabilité avec l'intention de devinir C.A.
SEANCE D'INFORMATION

6 octobre — **Les Forces Armées Canadiennes**
La session se tiendra de 10h à 12h au local 425 à l'Edifice Taillon.

14 octobre — **Armstrong Cork Limited**
La session se tiendra de 9h à 16h pour tous les intéressés au local 324 à l'Edifice Taillon.

19 octobre — **Xérox**
La session se tiendra de 12h à 14h pour tous les intéressés au local 436 à Taillon.
Les personnes intéressés qui désirent un interview doivent se présenter à la session d'information.

20 octobre — **Banque Royale du Canada**
Pour étudiants en Commerce, Arts et Sciences à 19h au local 050 en Administration.

3 novembre — **Forces Armées Canadiennes.**
La session se tiendra de 10h à 12h au local 425 à Taillon.

22 novembre — **RCMP - GRC**
Pour information générale ou information sur emploi expert ou technique, veuillez appeler le Centre de Main-d'oeuvre sur campus pour céduler l'heure de la séance.

PRE-SELECTION

La compagnie Générale Electrique
Gradués au BAA et BSA. Date limite le 7 octobre 1977.

Général Motors du Canada Limitée
Gradués en génie, BAA et BSA. Date limite le 7 octobre 1977.

Banque Impériale de Commerce
Gradués au BAA, BSA et B en économie. Date limite 7 octobre 1977.

J. D. Irving [Woodlands Division]
Gradués en génie industriel, au BAA et BSA. Date limite 14 octobre 1977.

Compagnie pétrolière Impérial Limitée
Gradués au BAA, BSA, génie civil et industriel et MBA. Date limite 26 octobre 1977.

NB Tel
Gradués au BAA et BSA. Date limite 2 novembre 1977.

EMPLOI D'ETE

Il y aura une pré-sélection pour la compagnie pétrolière Impérial Limitée. On recherche des étudiants en BAA, BSA, génie civil et industriel, et MBA.

LES petites annonces

Centre de victimes du viol

Pour les personnes intéressées dans la création d'un centre de victimes de viol.

Local 436 de l'Edifice Taillon

Jeudi le 6 octobre à 19h30

Conférencière invitée: Mad. Joanie Vance, assistante spéciale dans le domaine de la création des centres de victimes pour viol pour le compte du gouvernement fédéral.

Succès de l'expo-parac

Au CEPS le 21 septembre dernier se tenait une journée d'information en ce qui concerne les services qui sont offert aux étudiants sur le campus et dans la communauté de Moncton. La participation fut grandement appréciée car 1,500 étudiants sur un total possible de 2,300 ont participé. Pour ceux qui ont participé à l'exposition, trois bourses d'études étaient en jeu. Ces bourses ont été tirées au sort lors du spectacle de "CANO" vendredi soir.

L'équipe de la journée paraacadémique désire remercier tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette journée et espère que les étudiants continueront à s'impliquer davantage.

URGENT

A la recherche d'une étudiante pour partager un appartement avec deux autres étudiantes, à 20 minutes de marche de l'Université.

Veuillez composer le numéro suivant: 854-7841, le plus tôt possible.

Table tournante troublée!

En effet je cherche une personne qui s'y connaît en électronique et je pourrait réparer ma table tournante. J'ai pas d'argent pour l'envoyer au "Hub électronique" mais je pourrai quand même alleuer un petit montant à celui qui la réparera. Contactez Josée à:

854-6697

Merci.

Miel pur à vendre

Miel pur à vendre. En bocaux de 10½ livres; solide, non-pasteurisé. $8.50 le bocal. Appelez 382-0662.

Les Aigles Bleus bientôt sur patin

Quatre joutes hors-concours sont déjà au programme présaison des Aigles Bleus dont deux parties que disputera l'équipe lors du tournoi de hockey par invitation parrainé par le Club des Aigles Bleus, tournoi qui aura lieu les samedi et dimanche, 22 et 23 octobre.

Les Huskies de l'Université St-Mary's et les X-Men de l'Université Saint-François-Xavier seront à Moncton pour jouer contre les Aigles Bleus pendant la fin de semaine du 22 octobre.

Après les deux matches contre les équipes de Nouvelle-Ecosse, les Aigles Bleus se présenteront à Antigonish les samedi et dimanche, 29 et 30 octobre pour participer au tournoi de St-F-X avec les X-Men les Huskies, de même que les Stingers de l'Université Concordia de Montréal.

Matches d'ouverture

Les Aigles Bleus joueront leur premier match du calendrier régulier de la ligue le samedi 12 novembre à Fredéricton alors que leurs adversaires seront les Red Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Il s'agira de la première de 10 parties qu'auront à disputer les Aigles Bleus avant Noël. Dix autres rencontres, dont cinq à domicile, sont à l'affiche après Noël.

Les Aigles Bleus participeront à trois tournois entre Noël et le début de la deuxième partie de la saison régulière.

Le premier tournoi se tiendra au Colisée de Moncton, les mardi et mercredi, 27 et 28 décembre. Les deux autres se tiendront à Québec et Trois-Rivières en janvier.

Les X-Men, les Red Devils et les Voyageurs de l'Université Laurentienne à Sudbury en Ontario seront à Moncton pour le tournoi spécial Noël.

Le championnat national

On sait que le tournoi interuniversitaire national se tiendra au Colisée les jeudi, vendredi, samedi et dimanche, du 16 au 19 mars. Les six meilleures équipes au pays se présenteront à Moncton pendant les quatre jours.

Les Aigles Bleus ont frappé à la porte du premier rang du circuit à chacune des cinq dernières saisons, dont quatre fois sous la tutelle de Jean Perron.

Pierre Lacoste avait conduit le Bleu et Or à sa première participation aux éliminatoires de la Ligue en 1972-73.

Les Aigles Bleus avaient répété l'exploit en 1973-74, avant de succomber au compte de 12 à 2 en finale aux mains des Huskies.

Les représentants de l'Université de Moncton subissaient l'élimination dès la demi-finale du tournoi éliminatoire l'an dernier en perdant contre les Axemen de l'Université Acadia. Ces derniers se révélaient impuissants par la suite devant les Huskies lors du match de championnat.

Il y a deux ans, ils ont perdu 6-4 contre les X-Men en finale et en 1976-77 ils ont été battu 10-2 et 8-1 contre les Huskies à Halifax.

Joueurs de retour

Perron peut compter cette année sur une équipe assez intacte après la saison 1976-77, outre le départ de Jules Boivin, Guy Savard et Richard Archambault.

Les autres qui ne feront pas partie de l'équipe de cette saison sont Denis Chagnon, Marc Goulet, Jean Laroche, Pierre St-Cyr et Firmin Royer.

Seront de retour dans les buts cette année le vétéran Allan Robinson ainsi que Jean-Guy Côté, à sa deuxième saison avec l'équipe.

Denis Gingras, membre de la deuxième équipe d'étoiles de la Ligue en 1974-75 à sa première saison de hockey universitaire, dirigera la formation défensive des Aigles Bleus en compagnie de Jeannot Boulanger, Paul Albert et Armel Drapeau.

Perron pourra compter sur le retour des joueurs avants Denis Fournier, Jean Beaulieu, Roy Alpin, Roger Bossé et Guy Castilloux.

DISQUES NEUFS
ET USAGES

438 Mountain

854-6677

heures d'ouverture:
lundi, mardi 11h à 18h
mercredi, jeudi, vendredi 11h à 21h
samedi 9h à 17h

Debbie Bryant, gymnaste moderne

le 29 septembre 1977

Pour une troisième année consécutive, la jeune athlète de Moncton, Debbie Bryant a été choisi pour faire partie de l'équipe nationale du Canada en gymnastique moderne.

Le seul membre de l'équipe ne provenant pas de l'Ontario, Debbie a été sélectionnée lors des championnats canadiens tenus à Vancouver en mai dernier.

A cette occasion, l'athlète de 20 ans s'est rendue en finale dans trois compétitions.

L'entraîneur de Mlle Bryant, le professeur Mariana Roman du Département d'éducation physique et des loisirs de l'Université de Moncton, s'est dit très heureuse que son élève ait été choisie pour faire partie de l'équipe nationale.

Debbie s'est intéressée à ce sport il y a cinq ans alors qu'elle fréquentait la polyvalente Mathieu Martin de Dieppe. Elle continue présentement de se perfectionner à l'Université de Moncton.

Cet été, Debbie a assisté à un camp d'entraînement de trois mois à Toronto avec tous les autres membres de l'équipe canadienne. L'entraîneur de ce camp était Lilliana Dimotrova de la Bulgarie.

Debbie a déclaré avant de partir pour Toronto il y a une semaine que Mme Dimotrova voudrait qu'une de ses filles se rende aux finales dans une épreuves. "Elle aimerait aussi que le groupe termine plus haut que la quatrième place," a dit Debbie.

Les championnats mondiaux auront lieu à Basel en Suisse du 14 au 16 octobre.

Les deux autres filles qui participeront aux épreuves individuelles pour l'équipe nationale sont Shirley Hebtiner de Toronto et Kelly Moligian de St. Catherines.

L'équipe canadienne partira pour la Suisse en fin de semaine pour participer à un autre camp d'entrainement.

Mme Roman, présidente de l'Association de gymnastique moderne du Nouveau-Brunswick et membre de l'exécutif de l'Association canadienne, doit quitter elle aussi pour la Suisse aujourd'hui.

UN SPORT EXIGEANT

La gymnastique moderne est un sport exigeant qui n'est pas très bien connu au Canada et en particulier aux Provinces Atlantiques.

Cependant Debbie, étudiante à l'Université de Moncton en troisième année à la Faculté des Sciences et Génie, fait de son mieux pour faire connaitre ce sport.

La jeune Nadia Comanechi de la Roymanie a montré au monde entier ce qu'est la gymnastique artistique et même si Mlle Bryant n'est pas aussi douée que la jeune Roumaine de 16 ans, elle fait belle figure.

Elle participera aux épreuves du cercle, de balle, du ruban et de la corde; elle excelle surtout à l'épreuve du ruban.

Pour être pa mi l'élite du Canada dans un sport exige énormément d'entraînement et c'est pourquoi on peut retrouver Debbie au Centre de l'éducation Physique et des sports de l'U de M pendant trois à quatre heures par jour.

On sait que Debbie a été choisie l'athlète féminine de l'année en mars dernier à l'Université de Moncton.

La gymnastique moderne est un sport qui exige beaucoup d'entraînement au niveau de l'équilibre et de l'élégance, et la seule manière de s'améliorer est de travailler continuellement", explique Mlle Bryant.

"C'est difficile", ajoute-t-elle, "puisque vous vous voulez toujours seule". En plus il y a les études.

Cet entraînement rigide et ses bons résultats académiques lui ont permit de recevoir une troisième bourse de Sports Canada cette année en plus d'une bourse de l'Université de Moncton.

Son instructeur, Mme Roman, est confiante quant à l'avenir de Debbie dans ce sport.

"Il n'y a que cinq ans qu'elle pratique ce sport et elle a déjà participé à cinq rencontres nationales et trois rencontres internationales," a-t-elle déclaré.

"Elle a travaillé très fort et mérite tout ce qui lui revient," ajoute Mme Roman. "C'est une athlète qui a le sens des responsabilités".

On sait que les championnats nationaux se dérouleront à U de M les 23 et 24 avril.

"C'est alors que les gens de la région de Moncton et des provinces Atlantiques auront l'occasion d'apprécier ce sport," ajoute Debbie.

Les gens de Moncton apprécient déjà les talents de Mlle Bryant.

CARRIERE DANS LA VENTE !

VOUS CHERCHEZ UNE CARRIERE AVEC UNE COMPAGNIE MULTI-NATIONALE ?

Venez à la séance d'information avec Les Industries Armstrong Cork Ltée et discuter votre futur comme représentant de vente et de marché, avec le personnel de recrutement. On aura peut-être l'opportunité parfaite pour vous.

Lieu: EDIFICE TAILLON
Local: 324
Heures: entre 9h00 AM et 4h00 PM
Date: 14 OCTOBRE 1977

Armstrong

LES CREATEURS DE L'ELEGANCE INTERIEURE

HAPPY DAYS T.V. STEREO LTD.

389-2651, 357 RUE « St-Georges, 389-2651

OFFRE SPECTACULAIRE

Le son de 70 au prix des années 50

Mélange Hétérogène
+ELECTRONIQUE+
+ parties composantes
+ prix raisonnables
+ inflation

Inflation

ART DRAMATIQUE

Un Système Inspirant

MARANTZ
1040 - amplificateur 20 watts X2
6100 - table tournante
4G Imp.-haut parleur 40 watts
reg. 624.85
PRIX SPECIAL $499.95

MARANTZ
2215 - récepteur 15 watts X 2
6100 - Table tournante
4G Imp.-haut parleur 40 watts
reg. $634.85
PRIX SPECIAL $499.95

MÉLANGE HOMOGÈNE

Un Son Stimulant

MARANTZ
1070 - amplificateur 35 wattsX2
6200 - Table tournante
HD-55-haut parleur 100 watts
reg. $949.80
PRIX SPECIAL $699.85

MARANTZ
2230 - récepteur 30 watts X 2
6200 — TABLE TOURNANTE
HD-55- haut parleur 100 watts
reg. 1049.80
PRIX SPECIAL $849.85

MARANTZ
2250 - récepteur 50 watts X 2
6300 - table tournante
HD-66- haut parleur 150 watts
reg. $1,449.80
PRIX SPECIAL $1,099.85

On est ici pour vous
servir
VENTE ET ENTRETIEN